



AGENCE DE L'EAU  
Rhône Méditerranée Corse

Le Mondial, 219 rue Le Titien  
34961 MONTPELLIER cedex 2

Sumène, le 18 septembre 2019

Objet : STATION D'EPURATION

Copie Madame J.Gras, Sous-Préfète du Vigan  
Copie Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
Copie aux Conseillers Départementaux

Monsieur Le Directeur,

En date du 10 août dernier, nous avons fait part à Mr Le Préfet de nos difficultés à finaliser notre projet de Station d'épuration et à tenir le délai de début des travaux en janvier 2020, comme nous l'avions projeté.

Comme vous le savez certainement le total des montants d'attribution des subventions accordées par le Département du Gard et l'Agence de l'eau s'élèvent à 1 169 102 € représentant 49% du budget global. (2 158 620 € voir document joint)

Le reste à financer pour la commune est de 989 518 € qui devront être financés par l'emprunt. La mise en séparatif des parties les plus dégradées du réseau (pour un coût d'1 200 000 €) et la mise en conformité de l'assainissement de Pont d'Hérault (entre 600 000€ et 800 000€ selon l'option choisie) sont aussi des projets à mettre en œuvre rapidement.

Notre commune ne peut faire face à l'ensemble de ces investissements sans l'appui conséquent des différentes administrations.

Devant cette impasse, nous avons sollicité de la part de l'Etat un complément de financement exceptionnel à hauteur de 500 000€ pour la première opération, convaincus que cette station d'épuration doit voir le jour dans les meilleurs délais.

Sans une aide supplémentaire, les estimatifs d'impact sur le prix de l'eau montrent une augmentation conséquente du prix de l'eau et de l'assainissement.(cf document annexe).

La municipalité ne peut envisager une telle augmentation vu le revenu moyen de la population de Sumène. D'autre part, il est nécessaire de tenir compte du futur transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement et de se maintenir dans des coûts qui ne décourageraient pas nos partenaires de la Communauté de communes.

Nous sommes maintenant dans une situation pressante, devant finaliser notre plan de financement pour lancer les opérations dès janvier 2020.

Nous espérons obtenir de votre part une aide complémentaire aux subventions déjà attribuées, sachant qu'une éventuelle DETR pourrait compléter mais en 2020. Ce qui n'apporte aucune aide immédiate car elle ne peut être incluse dans le budget supplémentaire que nous allons voter prochainement.

Nous vous remercions, Monsieur le Directeur, de l'intérêt que vous portez à notre dossier, et vous prions de croire à l'assurance de nos sincères et dévouées salutations.

Jérôme Morali, Maire